



Proposition de financement
du : 31/03/2023
**SAGELAN TAUX FIXE
ECHEANCES CONSTANTES**

Commune SAINT PIERRE DU VAUVRAY

Montant du financement proposé : **202 153** **€uros**

Durée du prêt	Trimestrialité			Annuité		
	Taux	Échéance	Coût total du crédit	Taux	Échéance	Coût total du crédit
30 ans	4,18%	2 963,76	153 498,20	4,31%	12 134,51	161 882,30

Base de calcul des intérêts :	360 / 360	* Classification de cette proposition au sens de la Charte GISSLER : 1A
Frais de dossier :	200 €	

Conditions spécifiques de mise en place / réalisation du crédit

Date limite de validité de cette proposition (réception des documents demandés) : **15/04/2023**

En tout état de cause, l'intégralité du prêt devra être réalisée au plus tard à la date ci-contre : **29/07/2023**

Validité de la proposition	En dehors des conditions de déblocage évoquées ci-dessus, le taux du contrat sera celui en vigueur à la date de la réception de l'acceptation de cette proposition par la Caisse Régionale.
----------------------------	---

Cette proposition commerciale n'a pas de valeur contractuelle



Caisse Régionale de Crédit Agricole de Normandie-Seine
Centre d'affaires des Collectivités Publiques
375 Contre Allée Route de Neufchâtel 76237 ISNEAUVILLE CEDEX
Tél : 02 32 80 68 84 / 02 32 80 68 85 / 02 32 80 68 81 / Fax : 02 32 80 07 27

Zone de correspondance

*** CLASSIFICATION DES INDEXATIONS AU TITRE DE LA CHARTE GISSLER**

Le groupe Crédit Agricole a signé le 7 décembre 2009 la "Charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales qui impose à ses signataires pour les produits autorisés l'utilisation d'une grille de lecture des risques (la "matrice"). Cette charte dite "Gissler" permet ainsi aux collectivités publiques de comparer les offres en appréhendant selon les indices sous-jacents (classés de 1 à 5) et la nature des structures (entre A et E) le plus ou moins grand degré de complexité et de risque encouru des produits concernés.

Indices sous-jacents	
1	Indices zone euro
2	Indices inflation française ou inflation zone euro, ou écart entre ces indices
3	Ecart d'indices zone euro
4	Indices hors zone euro. Ecart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro
5	Ecart d'indices hors zone euro

Structures	
A	Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)
B	Barrière simple. Pas d'effet de levier
C	Option d'échange (swaption)
D	Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé.
E	Multiplicateur jusqu'à 5.

Je reste à votre disposition et vous souhaite bonne réception de cet envoi